

Changez de syndic en un click !

Etape 1 : CELAVISYNDIC vous fournit un devis à votre demande en tant que simple copropriétaire ou membre du conseil syndical. Le devis est le fruit d'un échange entre CELAVISYNDIC et vous-même débouchant sur un véritable projet et plan d'actions pour votre copropriété.

Etape 2 : Vous envoyez en lettre recommandée avec accusé réception au syndic en place, un courrier afin de porter à l'ordre du jour la proposition de nomination d'un nouveau syndic.

<p>Objet : demande d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale LR AR n° :</p> <p>Madame, Monsieur</p> <p>En qualité de copropriétaire des lots xxxxxxxxxxxxxxxxxxx dans la résidence xxxxxxxxxxxxxx Sis à xxxxxxxxxxxxxx, je vous demande d'inscrire la désignation de CELAVISYNDIC en qualité de syndic à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.</p> <p>Désignation de la société CELAVISYNDIC en qualité de syndic et approbation du contrat de mandat.</p> <p>L'assemblée générale désigne en qualité de syndic la société CELAVISYNDIC SAS au capital de 20 000 €, dont le siège social est à SAINT-NAZAIRE (44600) Parc de Brais, 39 route de Fondeline, immatriculée au RCS SAINT NAZAIRE sous le numéro 517 868 642, Titulaire de Carte professionnelle Gestion Immobilière-Syndic délivrée par la CCI Nantes Saint Nazaire sous le n° CPI 9201 2015 000 002 066, bénéficiant d'une garantie financière à hauteur de€ délivrée par ALLIANZ IARD, sous le numéro de police 415 43 943, pour une durée de xxxx ans.</p> <p>Le contrat de mandat du syndic entrera en vigueur le et prendra fin le Conformément à la proposition jointe à la convocation, les honoraires sont fixés à xxxx €HT, soit xxxx €TTC. Les honoraires de cette première année ainsi que ceux dus jusqu'au terme du mandat seront calculés au prorata de la période. L'assemblée générale des copropriétaires désigne M....., en sa qualité de président de séance, pour signer le contrat de mandat de syndic adopté au cours de la présente réunion.</p> <p>Vous trouverez ci-joint le document CELAVIGESTION « Contrat de syndic » que je vous demande de joindre à la convocation d'assemblée générale. Cette convocation sera naturellement notifiée aux copropriétaires par lettre recommandée avec accusé de réception</p> <p>Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.</p> <p>Ci-joint en annexe : le contrat du syndic candidat</p>

Etape 3 : L'équipe de CELAVISYNDIC se présentera aux copropriétaires présents lors de l'assemblée générale, annoncera son projet et plan d'actions et répondra aux questions.

Etape 4 : un fois élu, nous nous mettons en contact avec l'ancien syndic pour récupérer l'ensembles des documents et pièces de la copropriété dans les délais conformes à la loi.